

POUGUES-JOURNAL

Le Massueur au contraire n'a absolument rien à craindre. Il n'endosse aucune responsabilité, car il agit et exerce selon les indications des médecins.

Dans ces conditions, il peut exercer paisiblement, en ayant toujours soin de prendre avis d'un médecin lorsque les personnes ayant besoin de ces soins s'adressent directement à lui.

Le massueur leur inspire alors une grande confiance et devient un auxiliaire indispensable des médecins qui l'emploient.

En somme, et pour revenir à l'origine de ces explications, le rebouteur qu'on appelle aussi renouveau, est celui qui fait le métier de remettre en état les membres froissés, distendus, déchirés, lésés et particulièrement les entorses. Ne lui a-t-on pas donné le nom de chabilleur, mais bien adopté, car ainsi que le dit si justement Dupuytren son procédé consiste à effacer d'un seul coup le redressement des membres.

Il est aussi guérisseur ; on lui donne ce nom parce qu'il conjure n'importe quel mal par des signes plus ou moins cabalistiques et d'une efficacité telle.

Il est vrai d'ajouter que quelques-uns d'entre eux ont étudié l'ostéologie, possèdent quelques notions médicales et sont arrivés à une très grande habileté pratique, mais en général ce sont des gens absolument ignorants et de véritables charlatans.

Le plus souvent ils martyrisent les malheureux qui ont affaire à eux, ils leur mettent à tort et à travers des appareils grossiers, des ligatures, et le blessé est presque toujours estropié pour le restant de ses jours. Tantôt ils se livrent comme je l'ai dit à des pratiques ridicules qui sont faites pour frapper l'imagination des naïfs trop confiants en leur expérience.

Il serait fastidieux de raconter en détail de quelle façon ils procèdent, soit dans des cas d'entorse, de luxation, de foulure, etc.

L'ordinaire le rebouteur mystique qui emploie pour la guérison certaines prières. Finalement ils s'en valent tous qu'à la bourse des naïfs et des ignorants.

On peut heureusement constater, qu'au fur et à mesure des progrès de la science, leur nombre diminue d'une façon notable. Il en existe encore un assez grand nombre, mais ils sont presque tous réfugiés dans les campagnes où ils traitent encore l'élément nécessaire pour exercer leur industrie.

Expédions qu'avec le temps, renouveau, chabilleurs et autres, ne tarderont pas à disparaître ; on peut dire que si par hasard ils ont procuré quelques soulagements, en revanche ils auront fait énormément de mal.

G. BARRAUD FILS,
Ex-Massueur des Hôpitaux de Paris.

**Liste des Etrangers
A POUGUES**

Splendid-Hôtel — Hôtel du Parc
M. Jean Campano, de New-York ; M. le comte de la Bouillerie, M^{me} la comtesse de la Bouillerie, leur jeune fille, une femme de chambre, de Paris ; M. et M^{me} de Nieuville, de Paris ; M. Guisard fils, de la Roche (Indre) ; M. Fleuch, ministre plénipotentiaire en retraite, de St-Romain (Seine-Inférieure) ; M. Marchand, de Montendre (Charente-Inférieure) ; M. Egoigne, de Salmagne ; M. et M^{me} Bonignone, de Nuits-St-Georges (Côte-d'Or) ; M^{me} et M^{lle} Blanche et Madeleine Dullin, une femme de chambre, de Paris ; Prince de Longjumeau de Novey, de Paris ; M. et M^{me} Pétrini, de Montargis ; M. Besset, de Paris ; Baronne de Neufville, M^{lle} de Neufville, deux femmes de chambre, de Paris.

Hôtel Guimard
M^{me} G. Garinard, de Paris ; M^{me} Bertini, de Paris ; M. Mase et M^{lle} Marchand, de Meaux ; M. et M^{me} Buisson, de Paris ; M. et M^{me} Libert, de Brere ; M^{me} Mathieu, de Paris ; M^{me} Dupont, de Paris ; M^{me}, M^{lle} et M. Berbin fils, de Troyes ; M. Fabbé-Durault, de Villabon (Cher) ; M. Desvray, d'Autun ; D^r Percheron, de Paris ; M. Raoul, une gouvernante, d'Anvers.

Hôtel du Châlet
M. Garnot, conseiller à la Cour d'appel de Paris.

Hôtel Saint-Léger
M^{me} Mais, de Champagny (Cantal) ; M. Fabbé Mais, vanderer de Salers (Cantal).

Hôtel de France
M. Mase et M^{lle} Girard, de Moulins ; M. Belanquer (Belgique) ; M. Darnaud, de Clermont ; M. Labarde, de Gaze.

Hôtel de la Renaissance
M. Henri Pottier, de Combe.

Villa des Maronniers
M. et M^{me} Dupont, de Tonnay (Saône-et-Loire), un valet de chambre, une femme de chambre, une cuisinière et un cocher.

Villa Castan
M^{me} Linière, de Méneau (Yonne) ; M^{me} Vacheret, de Paris.

Villa Grimault
M. le marquis et M^{me} la marquise de Lastic (Puy-de-Dôme) ; M^{me} Louis Violat, quatre domestiques.

Villa des Roux
M^{me} de Bonald, un valet de chambre, une femme de chambre, une cuisinière, de Paris.

Villa Dastros
M. et M^{me} Lepelletier, quatre enfants une femme de chambre, une nourrice.

Maisons Meublées
Chez M^{me} Clément-Paret ; M^{me} et M^{lle} Gervin.
Chez M^{me} Coquart ; M^{me} Lefèvre (Yonne) ; M^{me} Béné, de La Gorché ; M^{me} Geyot, de Châtillon-en-Bazois.

**AFFECTIONS GUÉRIES
A POUGUES**

Dyspepsie, Gastralgie, Embrisie, Maladies du foie, Gravelle, coliques néphrétiques, Goutte, Diabète, Maladies des voies urinaires, Maladies cutanées, Anémie, Chlorose.

**COMPAGNIE
des
EAUX MINÉRALES DE POUGUES**

Etablissement thermal St-Léger

SAISON 1896

OUVERTURE : Du 1^{er} Juin au 30 Septembre pour l'établissement thermal. Du 15 Juin au 15 Septembre pour le Théâtre.

Services

Buvette : — En Juin et Septembre : à partir de 6 heures du matin jusqu'à 11 heures ; en Juillet et Août : à partir de 5 heures du matin jusqu'à 11 heures ; en tous temps, de 2 heures après-midi à 6 heures du soir.

Bains : — En Juin et Septembre, commencent : à 6 heures du matin ; en Juillet et Août, à 5 heures du matin, et finit en tous temps à 5 heures 1/2 du soir, suspension du service de 11 heures à 2 heures.

Médecins de la Station

D^r E. Mignot, en sa villa, consultations de 9 heures à 11 le matin et de 2 heures à 5 heures le soir.

D^r Janicot, en sa villa, consultations de 8 heures à 10 heures 1/2 du matin pour les malades en cours de traitement, l'après-midi de 2 heures à 5 heures pour les nouveaux arrivants.

D^r Bover, en sa villa.

D^r A. Pascher, route de Paris, en face le parc Chevalier, consultations de 8 heures à 10 heures le matin, et de 2 heures à 4 heures le soir.

D^r Hérard de Besant, villa Marie-Louise, consultations de 8 heures à 11 le matin et de 2 heures à 5 heures le soir.

Massage médical, par G. BARRAUD, ex-massueur des Hôpitaux de Paris.

Et M^{me} Guillemare élève de l'Institut Lévy et Nysander de Bruxelles, massage médical Suédois pour Dames et Enfants.

Boîte aux lettres du Parc (à côté de l'entrée des Salons de Gordie). — Livrée pour toutes directions : le matin, à 11 h. 45 ; le soir, à 5 h. 45.

Postes et Télégraphes. — Bureau sur la Route Nationale, en face l'Avenue du Casino.

Parc. — Salle d'Armes et de Gymnastique, sous la direction de M. RAYNAUD, professeur à Paris : Leçons de 7 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 5 heures du soir.

Abonnements pour saison de 25 jours. Le maître d'armes traite à forfait pour la saison.

Stand de l'Etablissement, à l'entrée de l'Allée des Soupirs. Le Stand est à la disposition de MM. les tireurs, le matin, de 6 heures à 11 heures ; le soir, de 1 heure à 6 heures. — Tir au sanglier. — Ball Trapp. — Tir au Fusil et à la Carabine.

Café de l'Etablissement Thermal

Consommations de 1^{er} ordre

Café Gincier

Boissons Françaises et Américaines

HORAIRE DES TRAINS (SERVICE D'ÉTÉ)

Exemple de "liste des étrangers" dans la presse locale (Pougues-Journal, 5 juin 1896).

Référence du document reproduit :

- **Pougues-Journal, septième année, n°4, 5 juillet 1896.**
Pougues-Journal, septième année, n°4, 5 juillet 1896.

IVR26_20205800405NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation